



CONVENTION
DE MINAMATA
SUR LE MERCURE

Distr. générale
7 juillet 2021

Français
Original : anglais

**Conférence des Parties à la Convention
de Minamata sur le mercure
Quatrième réunion**

En ligne, 1^{er}–5 novembre 2021*

Point 6 de l'ordre du jour provisoire**

Programme de travail et budget

**Progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail
pour l'exercice biennal 2020–2021**

Note du secrétariat

Introduction

1. Dans sa décision MC-3/12, la Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure a pris note du programme de travail et du budget pour l'exercice biennal 2020–2021 de la Convention de Minamata, et a approuvé budget du Fonds général d'affectation spéciale de l'exercice biennal 2020–2021, qui s'élève à 7 579 959 dollars des États-Unis. Les détails du programme de travail ont été fournis dans les fiches d'information sur les activités budgétaires soumises à la Conférence des Parties lors de sa troisième réunion (UNEP/MC/COP.3/INF/9) et mises à jour ultérieurement pour tenir compte des décisions prises lors de cette réunion¹.

2. La présente note passe en revue les progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail pour l'exercice biennal 2020–2021, pour l'information de la Conférence des Parties.

A. Conférences et réunions

1. Quatrième réunion de la Conférence des Parties

3. Lors de sa troisième réunion, la Conférence des Parties a convenu que sa quatrième réunion se tiendrait à Bali (Indonésie) du 1^{er} au 5 novembre 2021 ; toutefois, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les restrictions de voyage qui en découlent ont empêché l'organisation de la réunion dans son format habituel. Le Bureau de la quatrième réunion de la Conférence des Parties a examiné diverses options et, en consultation avec les correspondants nationaux de toutes les régions, a convenu de tenir un segment en ligne de la quatrième réunion du 1^{er} au 5 novembre 2021 et un segment en présentiel de la réunion au premier trimestre de 2022 à Bali (Indonésie). Les dates définitives du segment en présentiel seront confirmées en fonction de la décision que prendra la Conférence des Parties au cours du segment en ligne de la réunion. Le Gouvernement indonésien a réitéré sa volonté d'accueillir une réunion en présentiel au cours du premier trimestre de 2022.

* La reprise de la quatrième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure, qu'il est prévu de tenir en présentiel à Bali (Indonésie), est provisoirement programmée pour le premier trimestre de 2022.

** UNEP/MC/COP.4/1.

¹ Les fiches d'information mises à jour sont disponibles à l'adresse http://www.mercuryconvention.org/Portals/11/documents/News/Programme_of_work%20_activity_fact_sheets.pdf.

Les informations sur le format de la quatrième réunion ont été communiquées aux Parties dans une lettre du Président du Bureau et de la Secrétaire exécutive, datée du 30 avril 2021.

4. Le secrétariat a organisé une séance d'information en ligne sur la quatrième réunion de la Conférence des Parties le 3 novembre 2020, en collaboration avec Réseau Environnement de Genève, dans le cadre de la série de manifestations virtuelles sur Minamata Online. Outre la réunion d'information sur la quatrième réunion, l'événement comprenait une discussion de groupe pour marquer le troisième anniversaire de la Convention.

5. Le secrétariat a entrepris les préparatifs de la quatrième réunion de la Conférence des Parties, qui, à ce jour, ont porté sur l'élaboration et la soumission de documents de travail et d'information pour la réunion ; l'organisation de réunions d'information et de consultations avant le segment en ligne de la réunion ; la cartographie, la planification et la mise en œuvre de l'écosystème numérique et des flux de travail connexes visant à assurer la conduite efficace du segment en ligne ; le règlement des problèmes de connectivité à Internet ; l'organisation de manifestations parallèles pour le segment en ligne ; l'élaboration d'un accord avec le pays hôte.

6. En consultation avec les différents membres du Bureau, le secrétariat a entrepris les préparatifs des réunions préparatoires régionales en ligne qui doivent se tenir en septembre et octobre 2021. Les réunions bénéficieront de services d'interprétation si nécessaire. L'objectif de ces réunions est de donner l'occasion aux Parties dans les régions d'entendre des exposés, d'échanger des points de vue et de se consulter sur les points de l'ordre du jour qui seront examinés pendant le segment en ligne. En consultation avec le Bureau, le secrétariat a également entrepris la planification initiale des réunions préparatoires régionales en ligne et en personne qui se tiendront avant le segment en présentiel de la quatrième réunion.

2. Bureau de la quatrième réunion de la Conférence des Parties

7. À ce jour, les membres élus du Bureau de la quatrième réunion de la Conférence des Parties se sont réunis six fois, sous la présidence de Mme Rosa Vivien Ratnawati (Indonésie), pour donner des orientations et des conseils au secrétariat sur la préparation de la quatrième réunion. Les réunions ont eu lieu le 3 février, le 4 juin et le 13 octobre 2020 et le 3 mars, le 14 avril et le 16 juin 2021. En raison de la pandémie de COVID-19, ces réunions se sont tenues en ligne. À sa première réunion, le Bureau a désigné Mme Angela Rivera (Colombie) rapporteuse pour la quatrième réunion de la Conférence des Parties. Pour la deuxième réunion du Bureau, le secrétariat a élaboré une note sur le mandat et les fonctions du Bureau visant à aider les membres du Bureau nouvellement élus à assumer leur rôle. Les réunions périodiques et fréquentes du Bureau ont été utiles pour guider les préparatifs de la quatrième réunion, en particulier du segment en ligne. La septième réunion du Bureau doit se tenir en septembre 2021.

3. Comité de mise en œuvre et du respect des obligations

8. Le Comité de mise en œuvre et du respect des obligations a été créé pour promouvoir la mise en œuvre de toutes les dispositions de la Convention et déterminer dans quelle mesure elles sont respectées. La troisième réunion du Comité s'est tenue les 7 et 8 juin 2021, en ligne et non en présentiel en raison de la pandémie. Mme Claudia Sorina Dumitru (Roumanie) a présidé la réunion et M. Mohamed Abdulai Kamara (Sierra Leone) a fait office de Vice-Président. La réunion a porté sur les premiers rapports nationaux abrégés soumis par les Parties conformément à l'article 21 de la Convention. Mme Paulina Riquelme (Chili) et Mme Itsuki Kuroda (Japon) ont été élues respectivement présidente et vice-présidente du Comité, leur mandat commençant à la clôture de la troisième réunion du Comité et arrivant à expiration à la clôture de la prochaine réunion qui se tiendrait en présentiel. Le rapport sur les travaux du Comité, élaboré pour examen par la Conférence des Parties à sa quatrième réunion, figure dans le document publié sous la cote UNEP/MC/COP.4/15.

9. Le secrétariat a apporté un appui aux travaux intersessions du Comité, en recensant les questions relatives à la mise en œuvre et au respect de la Convention qui doivent être examinées par le Comité, en facilitant la communication entre les membres du Comité et en élaborant le projet de programme de travail et le projet de rapport du Comité pour examen par la Conférence des Parties à sa quatrième réunion.

B. Renforcement des capacités et assistance technique

10. L'article 14 de la Convention dispose que les Parties coopèrent en vue de fournir, dans les limites de leurs capacités respectives, un renforcement des capacités et une assistance technique appropriés, en temps utile, aux Parties qui sont des pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement, et aux Parties qui sont des pays à

économie en transition, pour les aider à mettre en œuvre leurs obligations. L'article 24 dispose que le secrétariat facilite l'octroi, sur demande, d'une assistance aux Parties, en particulier aux Parties qui sont des pays en développement ou à économie en transition, aux fins de la mise en œuvre de la Convention. Les activités relevant de l'article 14 sont financées par des contributions au fonds d'affectation spéciale.

11. Le secrétariat met en œuvre un certain nombre d'actions ciblées de renforcement des capacités et d'assistance technique financées par l'Union européenne. Un projet porte sur l'appui apporté aux Parties en ce qui concerne les dispositions commerciales de la Convention (article 3) et les dispositions relatives aux émissions (article 8). Un autre projet porte sur l'appui apporté aux Parties en ce qui concerne l'échéance fixée à 2020 pour l'élimination progressive des produits contenant du mercure ajouté.

12. On trouvera dans le document publié sous la cote UNEP/MC/COP.4/14 des informations plus détaillées sur le programme mené en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique au titre de la Convention de Minamata.

C. Activités scientifiques et techniques

1. Appui scientifique aux Parties

13. Le secrétariat a apporté un soutien à trois groupes d'experts intersessions à durée déterminée mandatés par la Conférence des Parties lors de sa troisième réunion, afin qu'ils mènent à bien leurs travaux, à savoir le groupe spécial d'experts chargé de l'examen des Annexes A et B de la Convention, conformément à la décision MC-3/1, le groupe d'experts techniques sur les orientations concernant les rejets de mercure, conformément à la décision MC-3/4, et le groupe d'experts techniques sur les seuils applicables aux déchets de mercure, conformément à la décision MC-3/5. En raison de la pandémie, les membres de ces groupes ne se sont pas rencontrés en personne et ont tenu des réunions en ligne pour faire avancer les travaux. Les trois groupes ont réussi à s'acquitter de leurs mandats respectifs grâce au rôle moteur des coprésident(e)s élu(e)s parmi leurs membres et à l'engagement actif des membres et des observateurs lors des réunions en ligne. Le groupe spécial d'experts chargé de l'examen des Annexes A et B a tenu 11 réunions en ligne, coprésidé par M. Darren Byrne (Irlande) et Mme Gwenetta Fordyce (Guyana). On trouvera des informations détaillées sur les travaux du groupe dans les documents publiés sous les cotes UNEP/MC/COP.4/4 et UNEP/MC/COP.4/INF/3. Le groupe d'experts techniques sur les orientations concernant les rejets de mercure a tenu 13 réunions, coprésidé par Mme Bianca Dlamini (Eswatini) et M. Greg Helms (États-Unis d'Amérique). On trouvera des informations détaillées sur les travaux du groupe dans le document publié sous la cote UNEP/MC/COP.4/7. Le groupe d'experts techniques sur les seuils applicables aux déchets de mercure a tenu 11 réunions, coprésidé par M. Andreas Gössnitzer (Suisse) et Mme Oluwatoyin Olabanji (Nigéria). On trouvera des informations détaillées sur les travaux du groupe dans le document publié sous la cote UNEP/MC/COP.4/8.

14. Comme demandé par la Conférence des Parties dans sa décision MC-3/2, le secrétariat a compilé les informations soumises par les Parties et d'autres autres intéressés sur les mesures prises pour éliminer progressivement l'utilisation des amalgames dentaires et sur les solutions de remplacement sans mercure aux amalgames dentaires. On trouvera cette compilation dans les documents publiés sous les cotes UNEP/MC/COP.4/5 et UNEP/MC/COP.4/INF/4.

15. En outre, comme demandé par la Conférence des Parties dans sa décision MC-3/3, le secrétariat, en collaboration avec le Partenariat mondial sur le mercure du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a élaboré un rapport sur l'utilisation de codes de nomenclature douanière pour identifier les produits contenant du mercure ajouté, comprenant un projet de document d'orientation, pour examen par la Conférence des Parties. On trouvera ce rapport dans les documents publiés sous les cotes UNEP/MC/COP.4/27 et UNEP/MC/COP.4/INF/5.

16. Enfin, comme demandé par la Conférence des Parties dans sa décision MC-3/5, le secrétariat, en collaboration avec le Partenariat mondial sur le mercure, a travaillé à l'amélioration des directives sur la préparation des plans d'action nationaux pour l'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or en ce qui concerne la gestion des résidus issus de ces activités. On trouvera les informations élaborées sur la gestion des résidus issus de ces activités dans le document publié sous la cote UNEP/MC/COP.4/6.

17. Le secrétariat a également apporté un appui scientifique et technique aux Parties, notamment en publiant une brochure contenant des orientations sur la gestion des sites contaminés, conformément à l'article 12, et a diffusé les bonnes pratiques, les études de cas et les connaissances scientifiques par

l'intermédiaire de sessions de Minamata Online ainsi que d'ateliers organisés par des organisations partenaires.

18. Le secrétariat a participé au comité d'atelier pour la quinzième conférence internationale sur le mercure en tant que polluant mondial (ICMGP), qui doit se tenir en juillet 2022, et a coopéré à la planification d'un atelier pour la conférence.

2. Évaluation de l'efficacité

19. Dans la décision MC-3/10, la Conférence des Parties a convenu de travaux intersessions visant à élaborer les dispositions permettant à la Conférence des Parties de procéder à une évaluation de l'efficacité de la Convention. On trouvera des informations sur les progrès réalisés à cet égard dans le document publié sous la cote UNEP/MC/COP.4/18.

20. En substance, le secrétariat a apporté un appui aux Parties dans le cadre de leur examen des indicateurs pour l'évaluation de l'efficacité. Les Parties ont bénéficié d'un appui par l'intermédiaire de sessions d'information et d'échange qui leur ont permis de partager leurs points de vue initiaux, d'abord entre elles, jusqu'en novembre 2020, puis jusqu'en mars 2021, pour examen par la Conférence des Parties. Sur la base des nombreuses soumissions reçues des Parties, le secrétariat a compilé les points de vue pour examen par la Conférence des Parties lors de sa quatrième réunion (UNEP/MC/COP.4/18/Add.1 et UNEP/MC/COP.4/INF/11).

21. Le secrétariat a également été prié, dans la décision MC-3/10, de s'assurer des services pour faire avancer les travaux sur les orientations en matière de surveillance, et il a travaillé intensivement avec les Parties et les experts depuis la mi-2020 à cet égard (UNEP/MC/COP.4/18/Add.2 et UNEP/MC/COP.4/INF/12). En outre, comme demandé dans la même décision, le secrétariat a commencé à travailler sur a) le rapport sur le commerce, l'approvisionnement et la demande, y compris les flux et les stocks de déchets de mercure, et b) le rapport de synthèse sur l'article 21.

3. Établissement des rapports nationaux

22. Les rapports nationaux abrégés biennaux prévus à l'article 21 de la Convention, qui devaient être communiqués d'ici au 31 décembre 2019, ont été soumis par les Parties et seront disponibles sur le site Web de la Convention et analysés par le secrétariat dans le cadre de l'élaboration des rapports faits à la troisième réunion du Comité de mise en œuvre et du respect des obligations (voir le rapport sur les travaux du Comité, figurant dans le document publié sous la cote UNEP/MC/COP.4/15) et à la quatrième réunion de la Conférence des Parties (UNEP/MC/COP.4/16). Les rapports soumis couvrant la période allant du 16 août 2017 au 31 décembre 2019 constituent les premiers rapports nationaux soumis au titre de la Convention ; il convient de féliciter les Parties de cette importante étape et du taux de déclaration qui a atteint 85 %. Le secrétariat a élaboré un projet de document d'orientation concernant le modèle complet de rapport national (UNEP/MC/COP.4/17), comme demandé par la décision MC-3/13, et a poursuivi le développement du système d'établissement de rapport en ligne pour accueillir et faciliter l'établissement du premier rapport national complet, qui doit être soumis d'ici au 31 décembre 2021. Le système d'établissement de rapport a été intégré au nouveau site Web de la Convention et rendu interopérable avec le portail d'information des Nations Unies sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement (InforMEA).

D. Gestion des connaissances et de l'information ; information

1. Publications

23. Quatre documents ont été élaborés pour être publiés et seront disponibles sur le site Web de la Convention : « Orientations sur la gestion des sites contaminés », dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies ; « Rapport d'activité 2020 » ; et deux rapports produits conjointement avec le secrétariat de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international et de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, intitulés « Chemicals, wastes and climate change: interlinkages and potential for coordinated action » et « Interlinkages between the chemicals and waste multilateral environmental agreements and biodiversity: key insights ». En outre, les directives relatives à l'identité visuelle et à l'image de marque de la Convention de Minamata ont été revues et mises à jour dans les six langues officielles des Nations Unies, en modernisant les couleurs, les polices et les modèles.

2. Communication, information et sensibilisation du public

24. Depuis 2020, les travaux de la Convention ont évolué rapidement vers une numérisation accrue. Cette évolution, rendue nécessaire par la pandémie de COVID-19, s'inscrit également dans une tendance plus large au sein des Nations Unies. La Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout², énonce une vision de la modernisation et de l'amélioration des méthodes de travail. Par ailleurs, le PNUE a inclus les « transformations numériques » comme nouveau sous-programme habilitant dans sa stratégie à moyen terme pour 2022–2025. Les solutions numériques sont utilisées non seulement pour la communication, la sensibilisation du public, la gestion des connaissances et le renforcement des capacités, mais aussi comme un moyen d'appuyer la mise en œuvre et l'efficacité globale de la Convention — par exemple, en créant une capacité interne d'organiser et de suivre les travaux intersessions de la Convention en ligne.

25. Une réalisation majeure est le lancement d'un nouveau site Web de la Convention qui améliore l'expérience de l'utilisateur et l'accessibilité. Le site Web remanié, piloté par les données, répond aux dernières normes des Nations Unies en matière de technologie de l'information et fournit un cadre de gestion des connaissances beaucoup plus solide pour l'hébergement des informations, des rapports et des données relatifs à la Convention. Il est conçu pour interagir pleinement avec InforMEA afin d'améliorer la transparence et la collaboration avec d'autres secrétariats d'accords multilatéraux et des organisations. Le nouveau site Web a été lancé à temps pour fournir une plateforme appropriée à la quatrième réunion de la Conférence des Parties, donnant forme à un écosystème numérique d'outils et de flux de travail intégrés pour assurer le bon déroulement de la réunion en ligne, comprenant un intranet pour un accès sécurisé aux documents de session, un nouveau système d'enregistrement et de gestion des participants appelé KRONOS, développé par le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, et une plateforme de réunion avec interprétation pour le segment en ligne de la quatrième réunion de la Conférence des Parties. Un forum en ligne dédié a été créé pour faciliter l'examen des documents budgétaires durant la période conduisant à la quatrième réunion.

26. Le secrétariat a commencé à utiliser diverses plateformes de réunion en ligne pour mener à bien les travaux intersessions et autres. En s'appuyant sur l'expérience et les meilleures pratiques d'autres secrétariats d'accords multilatéraux relatifs à l'environnement et organisations, le secrétariat a développé ses propres connaissances, compétences et matériel pour tenir efficacement des réunions en ligne, y compris les conseils appropriés fournis aux participants, la gestion des flux de communication, le soutien logistique, l'enregistrement, les tests de connexion et la gestion des problèmes de connectivité Internet.

27. Une série de réunions d'information numériques hebdomadaires appelées Minamata Online, organisées en 2020 en collaboration avec des partenaires, a porté sur l'examen et le soutien de la mise en œuvre, en particulier à l'intention des pays en développement, ainsi que sur le mercure et la science et sur les travaux intersessions. La série a été bien suivie et la saison 2 de Minamata Online a été lancée pour 2021–2022. En outre, plusieurs campagnes de communication ciblées ont été élaborées, notamment des vidéos pour le troisième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention et pour la Journée internationale de la femme, des bulletins d'information périodiques pour le Programme international spécifique visant à soutenir le renforcement des capacités et l'assistance technique, et des mises à jour régulières sur la Convention.

28. La visibilité en ligne de la Convention de Minamata a été maintenue et renforcée au moyen des médias sociaux, de mises à jour du site Web, de manifestations relatives à la Convention et la participation à des manifestations externes. Le site Web de la Convention propose 80 à 100 nouvelles en anglais, en français et en espagnol et d'autres mises à jour régulières. Au cours de la période du 1^{er} janvier 2020 au 19 juillet 2021, le site Web a été visité par 107 600 utilisateurs dans le monde entier, avec 177 000 sessions et 389 400 pages vues, et le nombre d'impressions des tweets a été de 564 100. La Convention compte actuellement plus de 3 200 abonnés sur Twitter. Le secrétariat a construit une base de données structurée avec plus de 2 500 contacts segmentés qui ont été sollicités par les 22 campagnes de sensibilisation, avec un taux d'ouverture de 40 % et un taux de clics de 60 % en moyenne.

² Voir <https://www.un.org/en/content/datastrategy/index.shtml>.

E. Gestion globale

1. Direction exécutive et administration

29. Le secrétariat a pris part aux processus internationaux pertinents et a coopéré activement avec ses partenaires pour mettre en œuvre le programme de travail de la Convention et atteindre ses objectifs, notamment par la participation du personnel du secrétariat à diverses réunions internationales (dont la liste figure dans l'annexe au présent document).

30. Dans la décision MC-1/15, la Conférence des Parties a approuvé six postes dans la catégorie des administrateurs et quatre postes dans la catégorie des services généraux. En outre, deux postes (un administrateur et un agent des services généraux) devaient être financés au moyen des ressources destinées à l'appui aux programmes. Dans la décision MC-3/12, la Conférence des Parties a accepté le reclassement des deux postes financés au moyen des ressources destinées à l'appui aux programmes et a approuvé un poste supplémentaire dans la catégorie des administrateurs pour l'exercice biennal 2020–2021. Le secrétariat a pourvu tous les postes vacants. Les deux derniers postes à être pourvus ont été ceux d'administrateur de programme pour les questions scientifiques et techniques (P-4), pourvu en mars 2021, et d'administrateur de programme pour l'établissement de rapports et l'évaluation de l'efficacité (P-3), pourvu en avril 2021 pour la période allant jusqu'en avril 2023.

31. Avec l'appui financier du Japon, un poste P-5 d'administrateur principal de gestion de programme a été financé par le Fonds d'affectation spéciale pour l'ensemble de l'exercice biennal 2020–2021, et le contrat de l'administrateur auxiliaire a été prolongé d'une année supplémentaire, à compter du 16 avril 2021, sur la base d'un financement à parts égales. L'administrateur auxiliaire apporte un soutien supplémentaire aux travaux des groupes d'experts intersessions et contribue à d'autres tâches de fond liées au programme de travail du secrétariat.

32. Le secrétariat a participé à l'élaboration d'une politique et d'un cadre révisés de délégation de pouvoir pour la gestion et l'administration des secrétariats des accords multilatéraux relatifs à l'environnement. Le processus a été engagé par la Directrice exécutive du PNUE le 30 mars 2020 en vue de mettre à jour le cadre conformément à la circulaire du Secrétaire général sur la délégation de pouvoir dans l'application du Statut et du Règlement du personnel et du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'ONU du 17 décembre 2018 (ST/SGB/2019/2).

33. Le secrétariat est en télétravail depuis mars 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Le secrétariat est passé sans heurts aux réunions et à la collaboration en ligne et a mis l'accent sur le bien-être du personnel pendant la pandémie.

2. Coopération et coordination internationales

34. On trouvera dans le document publié sous la cote UNEP/MC/COP.4/23 des détails sur les progrès réalisés dans le domaine de la coopération et de la coordination au niveau international ainsi qu'en matière d'échange d'informations. Des informations supplémentaires sur les activités de coopération entreprises par le secrétariat figurent dans un rapport conjoint sur la coopération et la coordination entre le secrétariat de la Convention de Minamata et le Secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm (UNEP/MC/COP.4/INF/17) ; une étude intitulée « Liens entre les accords multilatéraux sur l'environnement relatifs aux produits chimiques et aux déchets et la biodiversité » (UNEP/MC/COP.4/INF/13) ; une étude intitulée « Produits chimiques, déchets et changements climatiques : liens et possibilités d'action coordonnée » (UNEP/MC/COP.4/INF/14) ; et un rapport sur la mise en œuvre de la décision MC-3/11 sur le renforcement de la coopération entre le secrétariat de la Convention de Minamata et le Secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm (UNEP/MC/COP.4/20). On trouvera également les rapports pertinents d'organisations et d'initiatives internationales dans les documents publiés sous les cotes UNEP/MC/COP.4/INF/15, UNEP/MC/COP.4/INF/16, UNEP/MC/COP.4/INF/18, UNEP/MC/COP.4/INF/19 et UNEP/MC/COP.4/INF/20.

3. Ressources financières et mécanisme de financement

35. Les progrès accomplis en ce qui concerne les ressources financières et le mécanisme de financement sont exposés dans les documents publiés sous les cotes UNEP/MC/COP.4/9, UNEP/MC/COP.4/9/Add.1, UNEP/MC/COP.4/11 et UNEP/MC/COP.4/11/Add.1, qui décrivent les activités du secrétariat concernant la Caisse du FEM et le Programme international spécifique, les deux entités du mécanisme de financement prévu à l'article 13 de la Convention.

36. Plus particulièrement, le Conseil de direction du Programme international spécifique s'est réuni les 24 et 25 novembre 2020 pour, entre autres, lancer le troisième cycle de candidatures au

programme. Lors de la réunion, M. Reginald Hernaus (Pays-Bas) et M. Prasert Tapaneeyangkul (Thaïlande) ont été élus coprésidents du Conseil d'administration.

37. Le secrétariat a également collaboré avec le Programme spécial d'appui au renforcement des institutions nationales aux fins de la mise en œuvre des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, de la Convention de Minamata et de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques. Le Programme spécial a été une source de financement pour les pays remplissant les conditions requises cherchant un appui pour leurs activités visant à renforcer leur capacité institutionnelle de mettre en œuvre la Convention de Minamata, ainsi que les conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, et à appliquer l'Approche stratégique. Le secrétariat a participé aux réunions d'une équipe spéciale chargée d'appuyer le secrétariat du Programme spécial aux fins de l'examen et de l'évaluation des candidatures au Programme ; aux réunions du Conseil d'administration du Programme ; et aux webinaires organisés par le Programme, dans le cadre du cinquième cycle d'appel à projets, afin d'orienter et d'aider les candidats à élaborer des dossiers de demande à soumettre au Programme.

4. Activités juridiques et de politique générale

38. Les activités juridiques sous-tendent diverses fonctions du secrétariat. Ces activités comprenaient la fourniture de conseils et d'analyses juridiques et de politique générale concernant l'application et le développement de la Convention ; la rédaction d'accords juridiques ; les contributions aux activités de coopération internationale portant sur des questions juridiques et de politique générale ; et les activités relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable liés aux produits chimiques et aux déchets. Dans le cadre de l'application et du respect des dispositions de la Convention relatives au commerce, d'autres activités ont été entreprises par le secrétariat, notamment la fourniture de conseils sur la façon de remplir les formulaires requis en vertu de l'article 3 et l'appui à la coopération avec d'autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement et d'autres partenaires pour prévenir et combattre le commerce de mercure qui n'est pas conforme à la Convention.

39. Les activités juridiques et de politique générale du secrétariat ont également porté sur la question du genre. Grâce à l'appui financier de la Suède, le secrétariat a pu entreprendre plusieurs activités visant à intégrer la dimension de genre au programme de travail. En novembre 2020, le secrétariat a publié un appel visant à recevoir des informations sur le thème « le genre et le mercure », invitant les Parties et les acteurs intéressés à soumettre des informations scientifiques, techniques et de politique générale sur ce thème. Les informations reçues ont été utilisées pour élaborer du matériel de communication et de sensibilisation, notamment une publication dans la série Minamata insight sur le genre et le mercure et une vidéo lancée par le secrétariat lors de la Journée internationale de la femme 2020³.

40. En guise de première étape du plan pour l'égalité des sexes, la Secrétaire exécutive a nommé Mme Lara Ognibene, administratrice juridique et de programmes, coordonnatrice du secrétariat pour les questions d'égalité des sexes. Mme Ognibene coordonne les activités liées au genre depuis novembre 2020 et elle est la représentante du secrétariat dans le réseau des coordonnateurs pour les questions de genre des accords multilatéraux relatifs à l'environnement établi par le PNUE en décembre 2020. On trouvera dans le document publié sous la cote UNEP/MC/COP.4/22 une discussion des progrès accomplis concernant le genre.

5. Entretien des locaux et services et services informatiques

41. Dans le cadre de la mise en service d'Umoja Extension 2, le secrétariat a participé à la conception et à la mise en service (y compris la cartographie des rôles) de l'outil intégré de planification, de gestion et de communication de l'information, une solution holistique de bout en bout qui intègre plusieurs modules Umoja. La solution est utilisée pour gérer le cycle de vie des programmes et des projets des Nations Unies du début à la fin, à travers de multiples sources de financement. Le personnel et les cadres sont ainsi à même de planifier, de gérer, de contrôler et de suivre les projets en appliquant une méthode de gestion axée sur les résultats. Il convient par conséquent d'inscrire un crédit au budget de base de la Convention pour couvrir l'augmentation des coûts de la licence Umoja qui en résulte.

³ Une mise à jour sur le travail du secrétariat dans le domaine du genre a été envoyée aux parties le 6 mai 2021 et est disponible à l'adresse <https://www.mercuryconvention.org/en/news/information-work-secretariat-minamata-convention-mercury-field-gender>.

Annexe

Réunions et manifestations internationales et nationales auxquelles le secrétariat a représenté la Convention de Minamata (seules les manifestations avec une participation active sont incluses)

<i>Date</i>	<i>Nom</i>	<i>Participant(e)(s)</i>
2020		
8–14 février 2020	Global Environment Facility Chemicals and Waste Coordination Retreat (Séminaire-retraite de coordination du Fonds pour l'environnement mondial sur les produits chimiques et les déchets) (en personne)	M. Stankiewicz, C. ten Have, M. Bailey
13 février 2020	Réseau Environnement de Genève : exposé devant des étudiants (en personne)	E. Toda
24 février 2020	Formation sur la première évaluation et le plan d'action national concernant la Convention de Minamata au Myanmar organisée par le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du PNUE (en ligne)	E. Toda
21 et 22 avril 2020	Cinquante-troisième réunion du Comité de coordination interorganisations du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (en ligne)	C. ten Have, E. Toda
28 mai 2020	Geneva Environment Dialogue: Minamata Convention and COVID-19 (Dialogue de Genève sur l'environnement : la Convention de Minamata et la COVID-19) (en ligne)	M. Stankiewicz, C. ten Have, E. Toda
17 juin 2020	Les femmes et le mercure : nouvelles idées sur la façon de réduire le risque pour les femmes (webinaire)	M. Bailey
9 juillet 2020	The Journey of the Global Environment Facility: Delivering Transformational Change (Le périple du Fonds pour l'environnement mondial pour réaliser le changement transformateur) (webinaire)	M. Stankiewicz
30 juillet 2020	Petit groupe de travail intersessions sur les directives techniques relatives aux déchets de mercure (dans le cadre de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination) (réunion informelle en ligne)	E. Toda
1–3 septembre 2020	Douzième réunion du Groupe de travail à composition non limitée de la Convention de Bâle (en ligne)	M. Stankiewicz, E. Toda
24 septembre 2020	Dialogue avec les accords multilatéraux relatifs à l'environnement comportant un régime de contrôle du commerce international dans le cadre de la quatorzième réunion du Comité pour la mise en œuvre et le respect de la Convention de Bâle (en ligne)	M. Stankiewicz, L. Ognibene
30 septembre et 1^{er} octobre 2020	The Artisanal Mining Grand Challenge (Le grand défi de l'exploitation minière artisanale) (en ligne)	M. Bailey
1^{er} et 2 octobre 2020	Atelier de lancement, Côte d'Ivoire, élaboration d'un plan d'action national (atelier de lancement en ligne)	M. Bailey
7 et 8 octobre 2020	Système d'observation mondial du mercure (atelier de lancement en ligne)	M. Stankiewicz, E. Toda
20 octobre 2020	Chemicals and Waste : From Science to Policy, Global Issues of Concern, Challenges and Opportunities (Produits chimiques et déchets : de la science aux politiques, sujets de préoccupation, défis et possibilités à l'échelle mondiale) (séance d'information en ligne avant la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement)	M. Stankiewicz
28 octobre 2020	Réunion du groupe sur le mercure, Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (en ligne)	M. Bailey
26–30 octobre 2020	Premier symposium interaméricain sur le mercure « SIN Mercurio » (en ligne)	M. Bailey

9–10 novembre 2020	Atelier des Parties prenantes d’Afrique de l’Est sur la gouvernance du mercure dans l’extraction minière artisanale et à petite échelle d’or (organisé par le Centre for Environment Justice and Development) (en ligne)	E. Toda
17–19 novembre 2020	Dix-neuvième séminaire sur la sécurité chimique, sur le thème « Politiques intégrées de sécurité chimique et de gestion des déchets pour une protection collective de la santé » (en ligne)	T. Anan
26 novembre 2020	Onzième réunion du Comité de direction d’InforMEA (en ligne)	M. Stankiewicz, A. Garcia
30 novembre 2020	Le mercure dans les produits d’éclaircissement de la peau : vers l’échéance de 2020 (webinaire du Partenariat mondial sur le mercure)	M. Bailey
30 novembre et 1^{er} décembre 2020	Réunion technique virtuelle de l’Agence internationale de l’énergie atomique sur l’utilisation des techniques nucléaires et isotopiques visant à renforcer les programmes de sécurité des produits de la mer des États membres (en ligne)	E. Toda
1^{er}–3 décembre 2020	Initiative « Douane verte » : douzième réunion annuelle des partenaires (en ligne)	T. Anan
2–4 décembre 2020	Rôle du laboratoire de surveillance pour la gestion nationale du mercure (session de formation en ligne organisée par le Bureau régional pour l’Asie et le Pacifique du PNUE)	M. Stankiewicz, E. Toda
10 décembre 2020	Réunion du groupe sur le mercure au titre du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (en ligne)	E. Toda, M. Bailey
7–11 décembre 2020	Cinquante-neuvième réunion du Conseil du FEM (en ligne)	M. Stankiewicz, C. ten Have, M. Bailey
8–11 décembre 2020	Petit groupe de travail intersessions sur les déchets de mercure (au titre de la Convention de Bâle) (en ligne)	E. Toda
15 et 16 décembre 2020	Onzième réunion du groupe consultatif du Partenariat mondial sur le mercure (en ligne)	M. Stankiewicz, C. ten Have, E. Toda,
15 et 16 décembre 2020	Session virtuelle spéciale pour la vingt-quatrième réunion de l’Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et de la troisième réunion de l’Organe subsidiaire de mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique.	M. Stankiewicz, C. ten Have
16 décembre 2020	Chemicals and Waste Briefing: Year in Review and Priorities for 2021 (Réunion d’information sur les produits chimiques et les déchets : bilan de l’année écoulée et priorités pour 2021) (Réseau Environnement de Genève) (en ligne)	M. Stankiewicz, C. ten Have
16–18 décembre 2020	Huitième réunion du Groupe de travail des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (en ligne)	E. Toda
2021		
8–12 février 2021	Réunion du groupe consultatif technique du FEM (en ligne)	M. Stankiewicz, C. ten Have, E. Toda, M. Bailey, L. Ognibene
18 février 2021	Youth Environment Assembly, fifth session of the United Nations Environment Assembly: Chemicals and Waste Platform Launch (Assemblée des jeunes pour l’environnement, cinquième session de l’Assemblée des Nations Unies pour l’environnement : lancement de la plateforme sur les produits chimiques et les déchets) (en ligne)	C. ten Have
22 février 2021	Dialogue de haut niveau, cinquième session de l’Assemblée des Nations Unies pour l’environnement (en ligne)	M. Stankiewicz
8 mars 2021	Séminaire-retraite sur le huitième cycle de reconstitution des ressources du FEM (FEM-8) (FEM, secrétariat de la Convention de Minamata, Secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm) (en ligne)	M. Stankiewicz, C. ten Have, E. Toda, M. Bailey, L. Ognibene

15 mars 2021	Deuxième webinaire de formation au système mondial d'observation du mercure (formation en ligne)	E. Toda
25 mars 2021	Sixième réunion interorganisations sur la gestion rationnelle des produits chimiques (en ligne)	C. ten Have
30 mars 2021	PlanetGOLD in Review: Making a World of Difference in Small scale Gold Mining (Examen de PlanetGOLD : faire toute la différence dans l'extraction minière d'or à petite échelle) (réunion en ligne)	M. Stankiewicz, C. ten Have
13 avril 2021	Workshop on Hg Trends and Source Attribution, Task Force on Hemispheric Transport of Air Pollution (Atelier sur les tendances en matière de mercure et l'attribution des sources, Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère) (en ligne)	E. Toda
22 et 23 avril 2021	Première réunion, huitième cycle de reconstitution des ressources du FEM (FEM-8) (en ligne)	M. Stankiewicz, C. ten Have, M. Bailey
10–12 mai 2021	Séminaire international sur la biosurveillance humaine des substances chimiques (organisé par le Ministère brésilien de la santé) (en ligne)	E. Toda
11 et 12 mai 2021	Cinquante-cinquième réunion du Comité de coordination interorganisations du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (en ligne)	C. ten Have
21 mai 2021	Industrial use and handling of mercury: Strengthening implementation of the Minamata Convention (Utilisation et manipulation industrielles du mercure : renforcer la mise en œuvre de la Convention de Minamata) [atelier consultatif en ligne organisé par le Centre for Environmental Law, Education, Research and Advocacy (Inde)]	C. ten Have
27 mai 2021	Chemicals and Waste Briefing (Réunion d'information sur les produits chimiques et les déchets) (Réseau Environnement de Genève) (en ligne)	M. Stankiewicz, C. ten Have
2–4 juin 2021	Première réunion mondiale des correspondants nationaux dans le cadre du cinquième programme de Montevideo pour le développement et l'examen périodique du droit de l'environnement (Programme de Montevideo V) (en ligne)	L. Ognibene
8–10 juin 2021	Réunion du Comité des produits chimiques et de la biotechnologie de l'Organisation de coopération et de développement économiques (en ligne)	E. Toda
14–18 juin 2021	Soixantième réunion du Conseil du FEM (marquant le trentième anniversaire du FEM) (en ligne)	M. Stankiewicz, C. ten Have, M. Bailey
17 juin 2021	Intégration de la dimension de genre dans les plans d'action nationaux pour l'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or (webinaire du Partenariat mondial sur le mercure)	L. Ognibene
18 juin 2021	Lutter contre le commerce illégal du mercure organisé par le Gouvernement indonésien (webinaire international)	C. ten Have
29 juin 2021	Septième réunion interorganisations sur la gestion rationnelle des produits chimiques (en ligne)	C. ten Have